

Gestion des accidents exposant au sang (AES)

Mesures préventives médicales

Public cible :

CorSST / Cadres / RH / Spécialistes SST



unisanté

Centre universitaire de médecine générale et santé publique • Lausanne

Votre situation

- Certaines activités de votre service impliquent un risque d'accident exposant aux liquides biologiques humains ?
- Vous aimeriez mettre en place des mesures pour prévenir les accidents exposant aux liquides biologiques humains ?
- Vous souhaitez permettre le suivi médical de votre personnel à la suite d'un accident exposant aux liquides biologiques ?

Description de la prestation

Le suivi après un accident exposant au sang revêt une importance cruciale afin de garantir la santé et la sécurité du personnel concerné. C'est la raison pour laquelle Unisanté vous accompagne dans l'élaboration d'une procédure visant à prévenir l'exposition et à gérer les accidents exposant au sang.

Exemples d'activités à risques

- Agent·e de détention / Policier·ère blessé·e par une coupure ou morsure avec contact de sang ou de liquides biologiques lors d'une intervention.
- Personnel de conciergerie, technique, de nettoyage ou d'élimination des déchets blessé par la piqûre d'une seringue contaminée jetée dans les poubelles.
- Personnel de laboratoire (biologie) exposé par une projection sur une muqueuse (yeux, bouche) de sang ou d'autres liquides biologiques lors de la manipulation d'un agent biologique humain.

Comment bénéficier de la prestation ?

Contactez-nous par e-mail :
dste.cst@unisante.ch,
remplissez le formulaire de contact en ligne
www.unisante.ch/acv
ouappelez-nous au
021 314 44 95.

ÇA VAUD LA PEINE !